

CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2025-41
-------------	--	--------------------------------------

Séance du : 19 juin 2025

Le 19 juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT PRESENTS (10) M. MARY, Mme BESNARD, M. BERTON, Mme BOTTON, Mme BOUCHETEAU, M. BOURREAU, Mme FERCHAUD, M. LOGEAS, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN,

ABSENTS EXCUSES (7) M. MAROLLEAU, Mme BILLY, Mme BOUDOIRE, Mme DUBIN, M. LARDIERE, Mme REVEAU, Mme SOULARD

POUVOIRS /

Date de la convocation 12 juin 2025

Secrétaire de séance Mme VINCENDEAU

PROJET DE SERVICE DU CIAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la présentation du projet de service en CST le 5 juin 2025 ;

Après une période de fusion réalisée en 2014 de 4 EPCI, de réorganisation et d'harmonisation des pratiques, l'organisation se stabilise mais les enjeux d'ordre économique et écologique obligent la collectivité à s'adapter et à réagir pour continuer à exercer au mieux ses missions de service public.

Elle a souhaité que chaque manager soit formé et ait la capacité d'élaborer et de conduire un projet de direction/de service. Il s'agit, en effet, d'un acte qui redonne du sens à l'action et crée une dynamique collective.

Une formation, organisée par le CNFPT, a permis aux encadrants de :

- Intégrer les différents composants d'un projet de service.
- S'approprier la méthodologie managériale et les outils de conduite, en identifiant les objectifs du service découlant des missions et orientations prioritaires des élus.
- Appliquer la démarche en utilisant les méthodes et les outils de pilotage et d'évaluation du projet de service.

Chaque direction doit élaborer un projet de service, commun et partagé avec les agents, permettant de mettre en cohérence des actions autour de valeurs partagées.

Le CIAS a ainsi mobilisé tous ses agents (150) au travers de questionnaires, réunions, échanges afin d'aboutir à un travail collaboratif, tout en tenant compte des orientations politiques.

Plusieurs outils ont été utilisés dont la grille AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces).

En matière de maintien à domicile, les objectifs qui sont ressortis sont les suivants :

- Favoriser le maintien à domicile en offrant un service de qualité à l'usager.
- Favoriser l'attractivité des métiers et le bien-être des agents.
- Coordonner l'ensemble des acteurs pour améliorer la qualité de l'accompagnement.
- Favoriser le lien social.

Il en a découlé un plan d'actions et de priorisation à mener sur les prochains mois et années.

Le travail collégial, organisé en septembre 2024, autour d'un rassemblement de toutes les équipes, a permis de souligner trois valeurs majeures : Bienveillance, Confiance, Solidarité, qui ont donné lieu à un badge remis à chaque agent pour les fêtes de fin d'année.

Enfin, outre l'investissement de toutes les équipes, d'une façon générale, les indicateurs de résultats seront les suivants :

- Bilan de l'évaluation externe des services.
- Les niveaux d'activité de chaque service.
- Le niveau de satisfaction des usagers.
- La rotation des équipes.
- L'image dégagée par le CIAS.

Il est proposé au Conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

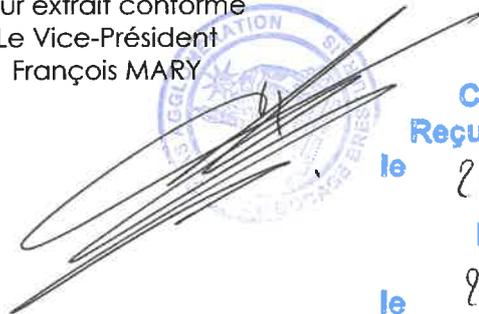
- **De valider le projet de service du CIAS.**

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
Le Vice-Président
François MARY



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 26/06/25

Publié et Notifié

le 26/06/25